

Swiss Recycling

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017



- 3 Editorial
 - Entre passé et présent**
- 4 25 ans d'histoire du recyclage
- 7 Les bénéfices du recyclage pour l'environnement
 - Un regard sur l'avenir**
- 8 2042 - Trois scénarios d'avenir
 - Prévention – Diminuer la quantité de déchets
 - Exploitation des quantités potentielles
 - Amélioration de la qualité de la matière recyclée
- 10 Chiffres-clés
- 14 REP – Responsabilité élargie du producteur
 - Swiss Recycling**
- 15 Membres de Swiss Recycling
- 17 Formations déchets
- 18 777e Swiss Recycling-Check-Up



Mentions légales

Editeur: Swiss Recycling, Obstgartenstrasse 28, 8006 Zürich
Contact: info@swissrecycling.ch, tél. 044 342 20 00
Rédaction: Swiss Recycling
Concept et réalisation: Blue Level GmbH, Kreuzlingen
Graphiques informatifs aux pages 8 et 9: Michael Ladu
Impression: Stämpfli AG, Berne
Tirage total: 800 ex.; imprimé sur papier recyclé, FSC C016087
Internet: www.swissrecycling.ch/rapport-dactivite
Rythme de parution: bisannuel en allemand et en français
Copyright: Swiss Recycling



No. 01-17-899220 – www.myclimate.org
 © myclimate – The Climate Protection Partnership



Markus Tavernier (g.) et
Patrik Geisselhardt (d.)

Chère lectrice, cher lecteur,

Voilà 25 ans que Swiss Recycling a vu le jour! Un tel anniversaire est l'occasion de s'interroger sur ce qui a été fait et sur les objectifs atteints durant ce quart de siècle. Que peut-on encore optimiser dans la gestion des déchets et des matières premières secondaires? Le bilan des 25 dernières années est réjouissant: le secteur a plus que triplé les bénéfices du recyclage pour l'environnement!

Le rapport d'activité nous donne l'occasion, tous les deux ans, de mettre l'accent sur un thème en particulier. Dans le cadre de notre anniversaire, nous avons choisi de nous intéresser au temps: découvrez notre rétrospective et notre regard vers l'avenir d'un quart de siècle chacun, à la dernière page de cet ouvrage.

Pour le coup d'œil vers l'année 2042, nous avons choisi, en collaboration avec des experts, trois indicateurs essentiels en matière de recyclage, et les avons modifiés. Dans chaque scénario, nous mettons en lumière les bénéfices de ces changements pour l'environnement et discutons de leur pertinence dans le domaine du recyclage.

La valorisation des matières fournit une contribution importante à l'exploitation durable des ressources. Nous sommes fiers de nous engager pour un recyclage judicieux et nous réjouissons de pouvoir continuer, à l'avenir également, à contribuer de manière engagée et globale au paysage suisse du recyclage.

Nous vous souhaitons une lecture intéressante et nous réjouissons de vos commentaires et suggestions.

Markus Tavernier
Président de
Swiss Recycling

Patrik Geisselhardt
Directeur de
Swiss Recycling

P.-S. Vous trouvez sur notre site internet des informations complémentaires ainsi que le rapport d'activité aux formats ePaper et PDF.

25 ans de Swiss Recycling! Cette année, nous organisons diverses actions pour fêter non seulement notre anniversaire, mais également nos clients et groupes d'intérêts. Dans le cadre du rapport d'activité, nous avons rassemblé un set de chiffres clés sous forme d'affiche, que vous pouvez commander gratuitement. Par ailleurs, nous organisons un concours anniversaire et planifions un atelier hors du commun.



25 ans de recyclage

Cela fait maintenant un quart de siècle que Swiss Recycling a été fondée par cinq organisations de recyclage. La faïtière compte désormais onze membres et un partenaire sectoriel. Ces 25 dernières années, les systèmes de recyclage ont évolué et se sont bien établis. Grâce à une population motivée et à des acteurs engagés, les bénéfices du recyclage pour l'environnement ont pu être massivement améliorés.

Un recyclage qui fonctionne grâce aux membres de Swiss Recycling

Les organisations fondatrices de Swiss Recycling existent en partie depuis plus de 25 ans : VETRO-Recycling a été fondée en 1976, Texaid en 1978, Ferro Recycling et IGORA dans les années quatre-vingt (1987 et 1989) et PET Recycling Schweiz en 1990. D'autres organisations comme SENS eRecycling (*1990), INOBAT (*1991), Swico Recycling (*1993), Tell-TEX (*1996), la Fondation Suisse pour le recyclage des sources lumineuses et luminaires SLRS (*2005) et le partenaire sectoriel Fondation Auto Recycling Suisse (*1992) existent depuis un certain temps également, mais

n'ont rejoint Swiss Recycling qu'après leur fondation (voir axe temporel ci-dessous). Perlen Papier (*1873), le plus jeune membre de Swiss Recycling, recycle également le papier depuis des décennies, contribuant activement à la protection de l'environnement. Ces organisations sont synonymes de transparence et d'une évolution durable, à tous les niveaux du recyclage.

Des lignes directrices fondamentales

De nombreuses réglementations variées ont été et sont importantes pour le développement du recyclage en Suisse. Dans le courant des

années huitante, l'Office fédéral de la protection de l'environnement d'alors a édicté des lignes directrices pour la gestion des déchets, définissant les principes de base et objectifs essentiels sur le thème des déchets en Suisse. Ce document influence toujours les lois et ordonnances de manière déterminante. L'un des axes essentiels des lignes directrices est le principe national, selon lequel la Suisse assure l'élimination de ses déchets sur son propre territoire.

Plus que la somme d'éléments isolés

A partir de 1990, l'ordonnance sur le traitement des déchets (OTD) va

régler la gestion des déchets pendant 25 ans. Entièrement révisée, elle porte désormais sur la limitation et l'élimination des déchets (ordonnance sur les déchets OLED) depuis le 1er janvier 2016. L'ordonnance sur les emballages pour boissons (OEB), plusieurs fois révisée, existe aussi depuis plus de 25 ans, et fixe notamment le taux de recyclage minimal à atteindre de 75% dans le domaine des emballages pour boissons. L'ordonnance sur

la restitution, la reprise et l'élimination des appareils électriques et électroniques (OREA) oblige depuis 1998 le commerce de détail à reprendre gratuitement les appareils usagés faisant partie de son assortiment et à veiller à leur recyclage adéquat. Depuis 2000, le dépôt de déchets incinérables dans des décharges est interdit en Suisse, mesure qui a également contribué à accroître la valorisation de la matière et la valorisation thermique

des déchets urbains. L'ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD) garantit en outre depuis 2005 que les déchets ne sont remis qu'aux entreprises d'élimination appropriées. Citons encore l'ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim), surtout importante pour l'organisation chargée du recyclage des piles INOBAT.

Bénéfices triplés pour l'environnement – mais aussi trois fois plus de déchets

Consommation en hausse

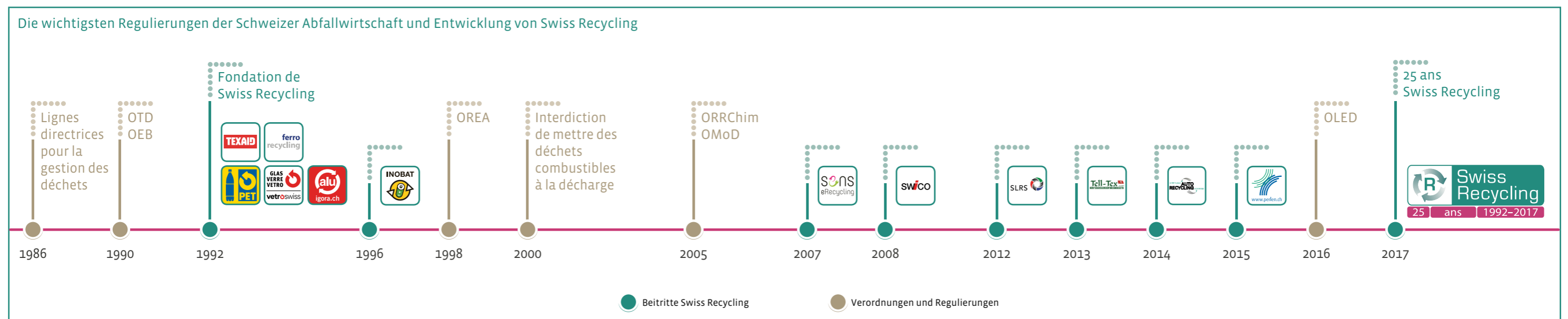
Nous produisons en Suisse à l'heure actuelle près de 77 millions de tonnes de déchets par année. 62% sont des matériaux d'excavation et de percement, 20% des déchets de chantier et 8% des déchets urbains. Le reste est composé de biodéchets (7%) et de déchets spéciaux (3%). Les déchets urbains devraient toutefois peser 6 millions de tonnes en 2017. C'est 50% de plus qu'en 1992, où la quantité totale était encore de 4 millions de tonnes. Cette hausse est due à la croissance de la population, mais aussi au comportement de consommation en hausse constante des Helvètes.

Alors qu'en 1992 les déchets produits chaque année par habitant étaient de 595 kg, les déchets urbains représentent aujourd'hui 710 kg par individu!

Davantage de recyclage

Au fil des ans, la quantité absolue des déchets urbains, mais aussi le taux de recyclage n'ont cessé de croître. En 1992, 32% des déchets urbains étaient recyclés en Suisse, contre 55% aujourd'hui. Les systèmes de recyclage, soutenus par les communes, les périmètres, la Confédération et les particuliers, y ont largement contribué. La législation décrite plus haut a égale-

ment arrêté les principes de base et les conditions cadres nécessaires à ce succès. Au point que le passage au centre de collecte est déjà devenu une tradition dans la population. Les quantités collectées séparément sont ainsi passées de 1,3 tonne environ à plus de 3,2 tonnes. La composition des déchets n'a cependant que très faiblement évolué : le papier et le carton, les biodéchets et les emballages en verre continuent de représenter l'essentiel de la matière destinée à être recyclée.



Une économie représentant 12 mio de barils de pétrole
 Les avantages du recyclage ne sont plus à démontrer. Il permet en effet de ménager les ressources, d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Exprimé en unités de charge écologique (ou UCE), il représente près de 6300 milliards d'UCE par année, économisés grâce au recyclage des déchets urbains. C'est autant que deux tiers des besoins en mazout de chauffage de toute la population suisse. Ou, pour l'exprimer autrement, autant que la charge environnementale de 12 millions de barils de pétrole ! Comparé à 1992, les avantages du recyclage ont ainsi plus que triplé. La dépollution dans les appareils électriques et électroniques y contribue largement (voir article à la p. 7).

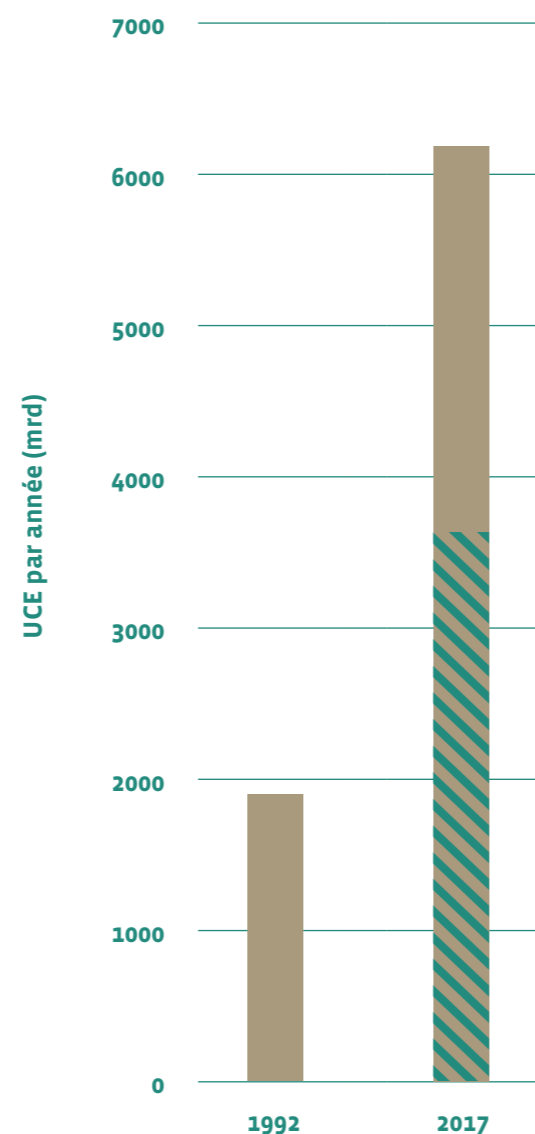
Valorisation thermique plus efficace sur le plan énergétique

Ces 25 dernières années, le recyclage n'est pas seul à avoir progressé. La valorisation thermique est devenue plus écologique. Alors que l'efficacité énergétique nette des usines de valorisation thermique des déchets (UVTD) était en moyenne de 0.29 en 1992, cette valeur est aujourd'hui d'environ 0.68. L'exploitation du potentiel énergétique des UVTD a ainsi plus que doublé. Grâce à des technologies améliorées, les UVTD ont par ailleurs massivement réduit leurs émissions de dioxine, d'oxyde d'azote, de particules fines et de métaux lourds au cours du dernier quart de siècle.

Le sommet de la courbe est atteint

Grâce aux efforts des systèmes de recyclage et aux améliorations techniques, aux nombreuses régulations ainsi qu'à l'engagement de la population, les avantages du recyclage ont aujourd'hui atteint un niveau proche de l'optimum. Les instruments à disposition actuellement ne permettent pas d'améliorer davantage la situation, à moins d'un effort disproportionné. De nouvelles stratégies sont donc nécessaires pour optimiser encore ces résultats. Il serait par exemple souhaitable de découpler la quantité de déchets urbains et la hausse du produit intérieur brut (PIB). Il faut éviter que la montagne de déchets augmente parallèlement au PIB, comme c'est le cas actuellement (voir illustration à la page 11). Une solution judicieuse permettant d'augmenter le bénéfice pour l'environnement ou de réaliser le découplage mentionné est de renoncer. Lisez, dans les pages qui suivent, ce que pourrait nous apporter cette stratégie.

Bénéfices du recyclage pour l'environnement



■ Bénéfice environnemental global du recyclage
 ■■ Part du bénéfice environnemental de la dépollution

Les avantages du recyclage pour l'environnement, en détail

L'illustration 1 montre le bénéfice absolu du recyclage pour l'environnement, aujourd'hui et en 1992. Ces 25 dernières années, l'avantage pour l'environnement a pu être augmenté du facteur 3,3. Ce qui signifie que la charge pour l'environnement a diminué d'autant. La dépollution des substances nocives représente 50% de ce bénéfice en 2017*. En 1992, le recyclage des appareils électriques et électroniques (EE) n'en était qu'à ses balbutiements, raison pour laquelle les valeurs pour l'éventuel évitement des émissions nocives n'étaient pas relevées.

Polluants dans les appareils électriques et électroniques usagés

Les polluants ont des effets négatifs sur les individus et l'environnement, raison pour laquelle leur utilisation est interdite dans de nombreux domaines. Aujourd'hui, beaucoup d'appareils EE en service contiennent encore des substances nocives. S'ils sont éliminés correctement une fois arrivés en fin de vie, le recyclage contribue fortement à éviter les émissions de substances nocives.

En font partie les CFC, utilisés essentiellement dans les réfrigérateurs, les congélateurs et les climatiseurs, ou les PCB, que l'on trouve encore surtout dans les anciens condensateurs et dont l'utilisation est interdite depuis 1986. Les appa-

reils EE contiennent aussi souvent des agents ignifuges bromés, très nocifs pour l'environnement s'ils ne sont pas éliminés correctement.

Comment évoluera la thématique des polluants à l'avenir?

Si les substances toxiques présentes dans les appareils EE sont réduites et finissent par disparaître complètement un jour, le bénéfice pour l'environnement diminuera. Dans l'ensemble toutefois, renoncer à ces substances est un avantage pour la nature. Dans le même temps, les fractions de polluants sont valorisées. L'industrie doit ici continuer d'améliorer les normes sectorielles s'appliquant au design favorable au recyclage.

* Les chiffres reposent sur un bilan écologique, établi par Carbotech pour toutes les fractions de déchets urbains collectées séparément, sur mandat de Swiss Recycling.

Regard vers l'avenir

Pour évaluer si et comment le bénéfice du recyclage pour l'environnement peut être optimisé à l'avenir, nous avons analysé plus en détail les trois grands piliers «Prévention», «Exploitation des quantités potentielles» et «Amélioration de la qualité de la matière recyclée». Pour calculer chaque bénéfice, un écobilan a été établi.

La thèse du premier scénario «Prévention», c'est-à-dire une réduction de la quantité de déchets, peut être justifiée par le fait que la prévention occupe la première place dans la hiérarchie courante des déchets. Le deuxième scénario a été choisi parce que la question de l'optimum du recyclage revient périodiquement. Enfin, la qualité de la matière recyclée est un facteur essentiel pour fermer les circuits,

raison pour laquelle nous l'analysons également. Les thèses sur lesquelles reposent les scénarios ne se réaliseront pas aujourd'hui ou demain. Nous avons en effet pris l'année 2042 comme référence, et considérons la durée de 25 ans comme un laps de temps au cours duquel de grands changements sont possibles.

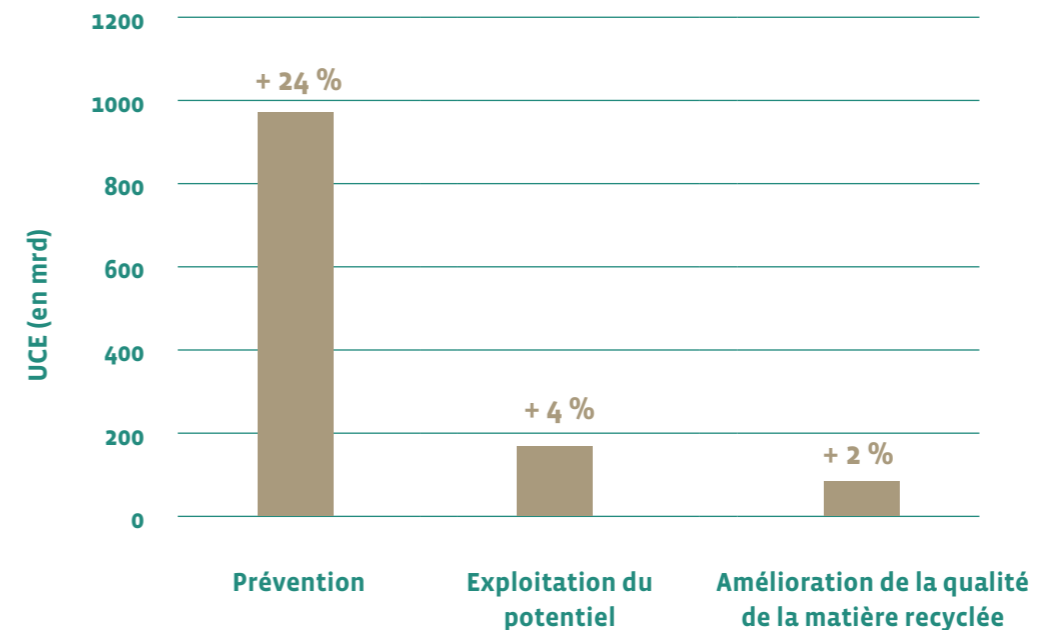
Scénario «Prévention – Diminuer la quantité de déchets»

La prévention occupe le sommet de la pyramide des déchets. Prioritaire, ce scénario met l'accent sur les efforts en vue d'éviter les déchets et part du principe que la quantité de déchets urbains sera réduite de 15%. Dans ces conditions, chaque habitant produirait 595 kg de déchets urbains en 2042, ce qui correspond à la quantité de déchets produite en 1992. Il est difficile de prédire de quelle manière les quantités des différentes fractions évolueront d'ici 2042. Certaines fractions perdent du terrain, comme le papier, la numérisation réduisant son utilisation. En revanche, le carton connaît une tendance inverse: le commerce en ligne accroît fortement son utilisation. Un potentiel notable de prévention réside dans la réduction des déchets alimentaires. L'analyse de la composition des ordures réalisée par l'OFEV en 2012 montre que les déchets biogènes représentent près d'un tiers d'un sac poubelle, dont près de la moitié sont des denrées alimentaires.

Scénario «Exploitation des quantités potentielles»

Dans ce scénario, le taux de recyclage des déchets urbains est relevé de 15%, pour atteindre ainsi près de 70% en 2042. La dernière analyse de la composition des ordures de l'OFEV a mis à jour un potentiel de recyclage d'environ 340 000 t ou près de 6% des déchets urbains. Le taux de recyclage ne serait ainsi que de 60% environ. La seule exploitation du potentiel ne permet donc pas d'atteindre un taux de recyclage de 70%. Dans ce scénario, la clé du succès est l'augmentation des possibilités de recycler des déchets qui ne le sont pas encore aujourd'hui, comme les matériaux composites, ou leur substitution. Le paquet de mesures sur l'économie circulaire de l'UE exige d'ailleurs déjà un taux de recyclage de 70% pour 2030. Pour la Suisse, un taux de cet ordre signifierait d'intégrer au circuit du recyclage près de 900 000 t de déchets urbains au lieu de les incinérer.

Bénéfice supplémentaire pour l'environnement



Scénario «Amélioration de la qualité de la matière recyclée»

Le troisième scénario table sur une amélioration de la qualité de la matière recyclée. Le design favorable au recyclage peut contribuer à améliorer davantage la possibilité de recycler les produits et les emballages, par exemple par l'utilisation de matières dites permanentes, pouvant être réutilisées à l'infini et retransformées en matière recyclée de qualité. Les emballages en plastique seraient davantage recyclables, et les substances nocives en circulation moins nombreuses. Les facteurs critiques de succès dans ce scénario sont, outre le développement des technologies de recyclage, l'établissement de normes pour le design favorable au recyclage, qu'il reste à établir et à développer dans les domaines concernés.

L'art de faire mieux avec moins

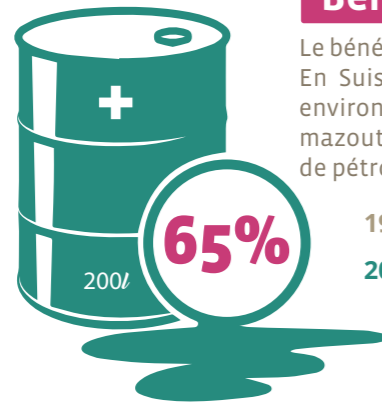
L'illustration ci-dessus montre à quoi ressemble le bénéfice du recyclage pour l'environnement en 2042 lorsque les trois paramètres «Prévention», «Exploitation du potentiel» ou «Qualité de la matière recyclée» sont modifiés. Le bénéfice supplémentaire pour l'environnement de chaque scénario repose sur une comparaison avec un scénario de référence pour 2042. Ce dernier a pour base une évolution linéaire de la quantité de déchets, un taux de recyclage constant et une qualité comparable de la matière recyclée. Le bénéfice global du scénario de référence 2042 est plus faible que celui de 2017, étant donné que la plupart des appareils qui contiennent des matières nocives auront déjà été éliminés d'ici 2042 (voir article à la p. 7).

Il apparaît que tous les scénarios d'avenir apportent un bénéfice supplémentaire pour l'environnement, la prévention étant toutefois la plus positive des trois, et de loin. Cela peut paraître paradoxal au premier coup d'œil, moins de déchets signifiant moins de matière à recycler, ce qui diminue le bénéfice du recyclage. Mais la charge exercée sur l'environnement, supprimée lors de la production, de même que les ressources et l'énergie préservées grâce à

Suite à la page 12



Bénéfices du recyclage pour l'environnement



Le bénéfice environnemental du recyclage a fortement progressé. En Suisse, le recyclage permet aujourd'hui d'éviter un impact environnemental égal à 65% de toute la consommation de mazout de chauffage en Suisse. Soit autant que 12 mio de barils de pétrole!

x3,3

1992 1900 mrd d'UCE/an

2017 6300 mrd d'UCE/an

La méthode prend en compte les divers domaines des effets sur l'environnement. Plus un phénomène génère d'UCE, plus sa charge sur l'environnement est importante. Dans l'ensemble, le recyclage permet d'économiser 6300 mrd d'UCE. Les UCE sont une devise courante dans les bilans écologiques en Suisse. Un nombre d'écopoints économisés élevé est donc bon pour l'environnement.

Collecte sélective par habitant

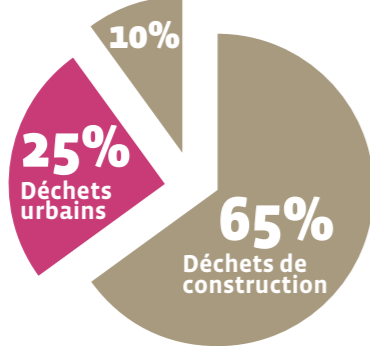
En 1992 comme en 2017, le verre, le papier et les déchets organiques représentaient toujours la plus grande quantité des déchets collectés par habitant. Dans l'ensemble, il y a 25 ans, environ 190 kg de déchets étaient collectés séparément par habitant, contre 390 kg aujourd'hui!

	1992	2017
Papier et carton	108 kg	160 kg
Déchets biogènes	46 kg	154 kg
Emballages en verre	31 kg	43 kg
Appareils électriques/électroniques	0 kg	15 kg
Textiles	2 kg	6 kg
Divers	1 kg	5 kg
Bouteilles à boissons en PET	0,5 kg	5 kg
Emballages en aluminium	0,3 kg	2 kg
Boîtes en fer-blanc / tôle d'acier	1 kg	2 kg
Piles	0 kg	0,4 kg

Déchets en Suisse

Les déchets urbains représentent seulement un quart des déchets produits en Suisse. Chaque année, la Suisse produit en tout près de 25 mio de t de déchets (matériaux d'excavation non compris)

Déchets spéciaux



Le recyclage comme facteur économique

L'utilisation de matières premières secondaires permet d'économiser chaque années de la matière neuve pour une valeur d'environ 1,4 milliard CHF (prix 2017). Ce chiffre repose sur la valeur de la matière neuve, qui n'est pas utilisée ou produite grâce au recyclage.



Coûts du recyclage par personne

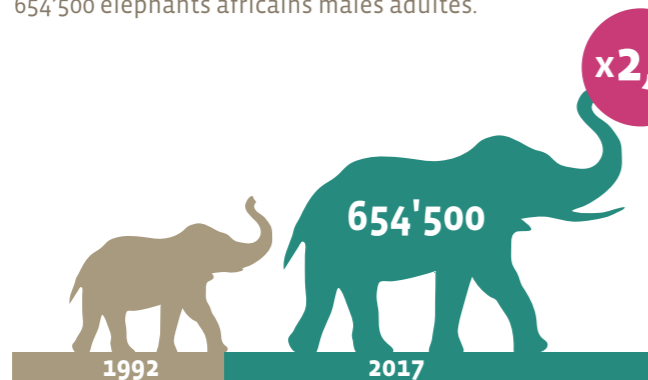
Les coûts du recyclage ont diminué ces dernières années. Le recyclage des déchets urbains coûte environ 63 CHF/habitant et par année. Ce chiffre repose sur les contributions et taxes anticipées de recyclage ainsi que sur les coûts des fractions qui ne sont pas préfinancées, comme les déchets verts.



Quantité totale de la collecte sélective

La quantité de déchets urbains collectés séparément par année a fortement augmenté. En 1992, elle était d'environ 1,3 mio de t. Aujourd'hui, elle est 2,5 fois plus importante: 3,3 mio de t! Ce chiffre correspond environ au poids de 654'500 éléphants africains mâles adultes.

x2,5



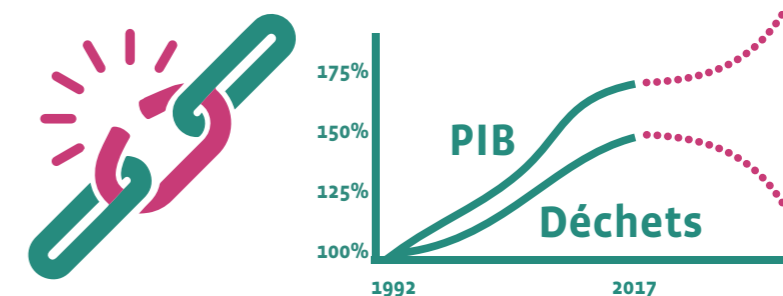
Autres chiffres-clés importants

- Population suisse**
1992 6,9 mio
2017 8,4 mio
- Efficacité de la prod. de chaleur et d'électricité des UVTD***
1992 0,29
2017 0,68
- Taux de recyclage des déchets urbains**
1992 23%
2017 55%
- Total des déchets urbains en tonnes/année**
1992 4,1 mio t/an
2017 6,0 mio t/an

*Usine de valorisation thermique des déchets

Prospérité et déchets

A ce jour, la quantité de déchets et le PIB étaient fortement couplés. L'objectif est d'inverser la tendance à l'avenir.



la prévention, compensent la réduction du bénéfice du recyclage, de sorte qu'au final, le scénario de la prévention est celui qui a l'effet le plus marqué. Eviter 15% des déchets accroît le bénéfice pour l'environnement de 24% par rapport au scénario de référence 2042.

L'exploitation des quantités potentielles en revanche n'apporte qu'un bénéfice supplémentaire de 4%, un résultat notamment justifié par l'effort immense nécessaire pour acheminer davantage de matières dans le circuit de la revalorisation. Plus le taux est élevé et plus le bénéfice par unité baisse. La limite est ici plus basse qu'avec les quantités collectées séparément à l'heure actuelle. La raison est que les grands potentiels sont déjà réalisés. D'autres

fractions comme les bouteilles en plastique ou les emballages à boissons en carton, encore peu recyclés aujourd'hui, apportent une plus-value écologique. Celle-ci est toutefois moins importante que celle des collectes sélectives établies.

Avec un score de 2%, la plus-value de l'amélioration de la qualité de la matière recyclée est également plus faible en comparaison avec le scénario de référence. Malgré cela, l'amélioration de la qualité de la matière recyclée est une tâche constante, permettant d'économiser l'exploitation de quantités importantes de ressources primaires grâce à l'utilisation de matières secondaires de qualité supérieure.

Conclusions 1992 – 2017 – 2042

Ces 25 dernières années, le secteur du recyclage a connu une évolution énorme et peut se targuer de résultats réjouissants: le taux de recyclage a été porté à plus de 50%. Ce succès est dû en premier lieu à la population, qui fait vivre les collectes sélectives. Le système des deux piliers, avec la valorisation thermique et celle de la matière, y a également beaucoup contribué. Le bénéfice du recyclage pour l'environnement a ainsi été multiplié par 3,3 entre 1992 et 2017. La quantité collectée séparément par habitant est passée de 190 kg à 390 kg. Le système actuel est proche de l'optimum lorsque l'on considère la fin du cycle de vie. Le levier est donc d'autant plus limité pour l'avenir. Dans d'autres domaines, comme l'habitat, la mobilité privée ou l'alimentation, des potentiels considérables de réduction de la charge sur l'environnement existent.

Gaspillage alimentaire: éviter plutôt que valoriser

Même si la collecte séparée des aliments gaspillés permettrait d'accroître encore le taux de

recyclage, éviter les déchets alimentaires est nettement plus judicieux, puisque cela permet de ne pas exercer de charge sur l'environnement au moment de la production ni de gaspiller des ressources: un exemple plausible expliquant pourquoi un taux plus élevé n'est pas toujours la meilleure solution. En matière de déchets alimentaires, la prévention est prioritaire. Une valorisation judicieuse vient ensuite.

Exploiter tous les potentiels

A l'avenir également, les potentiels qui restent à exploiter le seront sur le plan thermique et sur celui de la matière. Les degrés d'efficacité des usines de valorisation thermiques augmenteront encore et la qualité de la matière recyclée sera améliorée. Pour ce dernier point, les systèmes de recyclage basés sur le principe de «responsabilité élargie du producteur» sont essentiels (voir article à la p. 14). Le couplage de la fin du cycle de production et du développement de nouveaux produits, y compris l'utilisation de matières premières secondaires permet de mieux fermer les circuits des matières, d'éviter les substances nocives et d'utiliser des matières permanentes.

Swiss Recycling – afin que le Recyclage tourne rond.

Optimisations réalisées en réseau – l'essentiel étant d'effectuer les bons réglages.



Responsabilité élargie du producteur – la clé du succès

La responsabilité élargie du producteur (REP) n'a pas attendu mesures sur l'économie circulaire de l'UE pour jouer un rôle essentiel dans la gestion des défis que posera la valorisation des matières à l'avenir. Elle permet des solutions globales et s'avère indispensable pour optimiser la situation.

Définition

Selon la définition de l'OCDE, la REP consiste à étendre la responsabilité des producteurs au-delà de la phase de production et de consommation dans le cycle de vie des produits, c'est-à-dire aussi à leur valorisation. Les producteurs (y compris les importateurs et les commerçants) sont ainsi responsables des effets de leurs produits sur l'environnement durant tout leur cycle de vie. C'est à eux de veiller à éviter les déchets et à simplifier le recyclage. Les mesures envisageables comportent par exemple la reprise des produits et leur valorisation ou le développement de produits faciles à recycler et à réparer.

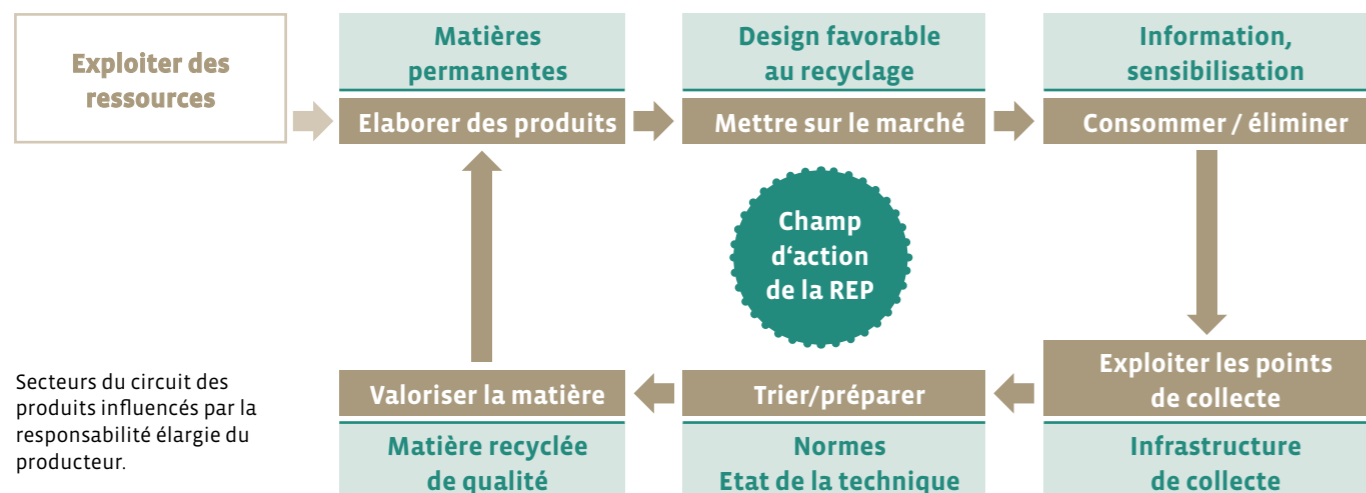
Systèmes de recyclage et REP

Lorsque cette option s'avère judi-

cieuse, des organisations veillent à une valorisation optimale et coordonnent le recyclage en traitant globalement l'ensemble de la chaîne de création de valeur, ce qui leur vaut d'être qualifiées de systèmes de recyclage. En Suisse, ces systèmes ont généralement vu le jour sous forme de solution sectorielle volontaire. Ils remplissent plusieurs fonctions: assurer le financement et le reporting des flux de quantités et mettre à disposition la logistique de collecte. Les objectifs englobent l'intégration complète du secteur concerné (pour éviter les profiteurs), la coordination avec les groupes de référents et la garantie d'un produit recyclé de qualité supérieure, en accord avec l'état actuel de la technique.

Fermer le circuit

La mise en œuvre réussie de l'économie circulaire exige la coordination au sein de toute la chaîne de création de valeur, à commencer par le design du produit et jusqu'à la qualité de la matière recyclée, qui doit être réintégrée dans le processus de production après celui du recyclage. Le renforcement de la responsabilité élargie des producteurs rend ces améliorations possibles. Les systèmes de recyclage permettent la mise en réseau de l'ensemble de la chaîne de création de valeur. L'interaction entre recyclage et design du produit est essentielle pour poursuivre la fermeture du circuit. ■



Membres de Swiss Recycling

Les membres de Swiss Recycling sont actifs dans la collecte sélective sur l'ensemble du territoire suisse. A l'heure actuelle, Swiss Recycling est soutenue par onze membres et un partenaire sectoriel.

FERRO Recycling

Ferro Recycling a été fondée en 1987 par des entreprises suisses à la pointe dans le domaine de la fabrication et de la commercialisation ou de la gestion/récupération des emballages en tôle d'acier. L'organisation est responsable de la collecte et du recyclage des emballages en tôle d'acier.

www.ferrorecycling.ch
info@ferrorecycling.ch
Tél. 044 533 55 25



Coopérative IGORA

IGORA a été fondée en 1989 par des entreprises de l'industrie des boissons, des produits alimentaires, des aliments pour animaux et de l'aluminium, ainsi que des entreprises du commerce. Son concept de collecte et de recyclage des emballages en aluminium vides et usagés dans le secteur privé ne repose pas sur la contrainte, mais sur le volontariat.

www.igora.ch
info@igora.ch
Tél. 044 387 50 10



INOBAT recyclage des piles en Suisse

L'organisation INOBAT prélève, gère et utilise la taxe d'élimination anticipée (TEA) sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). La TEA est comprise dans le prix d'achat des piles et des accus et finance l'ensemble du processus de recyclage.

www.batteryman.ch
www.inobat.ch
inobat@awo.ch
Tél. 031 380 79 61



Perlen Papier AG

Perlen Papier AG est une entreprise familiale appartenant au groupe CPH. Elle produit des papiers de qualité supérieure pour les magazines et les produits de presse et recycle le vieux papier depuis 1992. En tant que fabricant responsable, Perlen Papier est partenaire et conseiller des communes et des recycleurs.

www.perlen.ch
info@perlen.ch
Tél. 041 455 80 00



PET-Recycling Schweiz

L'association PET-Recycling Schweiz s'occupe de la collecte de bouteilles à boissons en PET. Elle met aujourd'hui à disposition un réseau national d'élimination des bouteilles à boissons en PET. Il s'agit là d'une solution sectorielle fondée sur le volontariat.

www.petrecycling.ch
info@prs.ch
Tél. 044 344 10 80



SENS eRecycling

SENS eRecycling exploite avec succès un système national de reprise des appareils électriques et électroniques (petit et grand électroménager, jouets, modules photovoltaïques, etc.) et soutient les solutions de recyclage organisées dans le secteur privé qui visent une qualité élevée en matière de durabilité sur le plan du recyclage, de la collecte et de la logistique.

www.eRecycling.ch
info@eRecycling.ch
Tél. 043 255 20 00



VetroSwiss

VetroSwiss est chargée par la Confédération du prélèvement, de la gestion et de l'utilisation de la taxe d'élimination anticipée sur les emballages pour boisons en verre (TEA). VetroSwiss utilise les fonds récoltés grâce à la taxe pour dédommager, sur demande, les prestations fournies en matière de recyclage du verre.

www.vetroswiss.ch
info@vetroswiss.ch
Tél. 031 380 79 90

**Fondation Suisse pour le recyclage des sources lumineuses et luminaires SLRS**

La Fondation Suisse pour le recyclage des sources lumineuses et luminaires SLRS vise un financement couvrant les coûts du retour, de la reprise et de l'élimination des sources lumineuses et luminaires par le prélèvement d'une taxe anticipée de recyclage et organise l'élimination des sources lumineuses et luminaires sur tout le territoire suisse.

www.slrs.ch
info@slrs.ch
Tél. 031 313 88 12

**Swico Recycling**

Swico Recycling est le système national, organisant la reprise des appareils électroniques (électronique grand public, de la bureautique, des télécommunications et de l'industrie graphique, ainsi que de la métrologie et du secteur médical). Le système de reprise garantit que les produits mis au rebut via le commerce et les centres de collecte soient repris et recyclés dans les règles de l'art.

www.swicorecycling.ch
info@swicorecycling.ch
Tél. 044 446 90 94

**Tell-Text GmbH**

Tell-Text GmbH est l'un des plus importants collecteurs de vêtements de Suisse. La collecte cherche à maximiser la création de valeur pour l'économie suisse, à maximiser la rémunération pour les œuvres d'entraide et les bénéficiaires et à favoriser la durabilité écologique et économique.

www.tell-text.ch
info@tell-text.ch
Tél. 062 789 30 10

**TEXAID Textilverwertungs-AG**

Fondée en 1978 par six œuvres d'entraide suisses de renom et un entrepreneur sous la forme d'un partenariat entre privés et œuvres de charité, TEXAID Textilverwertungs-AG, dont le siège est à Schattdorf/Uri, figure aujourd'hui parmi les leaders de la collecte, du tri et de la valorisation des textiles usagés en Europe.

www.texaid.ch
texaid@texaid.ch
Tél. 041 874 54 00

**Fondation Auto Recycling Suisse****Partenaire sectoriel**

La Fondation Auto Recycling Suisse a été fondée par l'Association suisse des importateurs automobiles. Elle est à but non lucratif. Les contributions des importateurs automobiles sont volontaires. La fondation vise à promouvoir l'élimination écologique des véhicules à moteur immatriculés en Suisse.

www.stiftung-autorecycling.ch
info@stiftung-autorecycling.ch
Tél. 031 302 36 24



Cours formation déchets

Cours spécialisé ①

3 jours (les 16, 23 et 24 mars 2017)

Gestion des déchets

Connaissances approfondies de la gestion des filières, du fonctionnement et de la sécurité des déchèteries.

Un cours pour vous

- **Employés de déchèteries privées et communales**
- **Néophytes et personnes issues d'autres secteurs travaillant dans le domaine de la collecte sélective**
- **Personnes en contact avec les différentes filières comme les concierges, les employés d'entreprises de nettoyage, etc.**

Coûts

CHF 1430.- y compris repas.

Cours diplôme

6 modules de 2 jours (septembre 2017-avril 2018)

Responsable déchets et recyclage

Tous les thèmes importants pour les responsables de points de collectes et d'entreprises de recyclage.

Un cours pour vous**Responsables**

- de déchèteries
- d'entreprises d'élimination et recyclage

Responsables des déchets pour des

- entreprises moyennes et grandes
- entreprises de facility management
- infrastructures/bâtiments publics

Responsables de l'environnement communaux ou cantonaux**Coûts**

CHF 5850.- y compris repas.

Un large partenariat a créé une offre de formation continue pour la gestion des déchets urbains. En Suisse Romande, Swiss Recycling et WERZ se sont associés avec COSEDEC (coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets) et PUSCH Romandie (Praktischer Umweltschutz Schweiz).

Ces cours s'orientent à la pratique de la gestion d'une déchèterie. Les publics cibles sont définis selon le centre d'intérêt des participants: Le cours de base s'adresse aux responsables des déchets et de l'environnement des villes et communes, le cours spécialisé aux agents de déchèteries et le cours diplôme est destiné aux responsables de déchèteries.

Vous trouvez plus d'informations et des formulaires d'inscription sous

www.formation-dechets.ch

Cours de base

2 jours (les jeudis, 11 et 18 mai 2017)

Gestion des déchets

La gestion des déchets urbains et ses défis : développer des solutions écologiques et abordables pour le futur.

Un cours pour vous

- **Responsables des déchets des villes et communes** (Membres des exécutifs, Chef-fes de voirie, Secrétaires communaux)
- **Représentant-e-s du domaine du recyclage**
- **Personnes intéressées travaillant à la Confédération ou au canton**

Coûts

CHF 980.- y compris repas.

Le domaine d'activité Swiss Recycling-Check-Up sous la loupe

Swiss Recycling a commencé à accumuler ses premières expériences dans le domaine du conseil il y a de cela 25 ans. Dans l'intervalle, plus de 777 Swiss Recycling Check-Ups ont été réalisés avec succès. C'est avec plaisir que nous vous invitons en coulisses, pour découvrir le déroulement typique d'un Check-Up et d'un projet complet.

En général, un Check-Up se déroule de la manière suivante: nos collaborateurs expérimentés du service extérieur, Roland Habermacher pour la Suisse alémanique et Jasmine Voide pour la Suisse romande, font un premier bilan sur place. Pour la commune, les préparatifs se limitent à mettre à disposition quelques informations et documents. La visite sur place dure environ deux heures et devrait être accompagnée par les personnes clés de la commune. Un rapport compact est ensuite établi, structuré d'après les thèmes matières valorisables, logistique, communication et possibilités d'optimisation. Ce document s'accompagne de mesures de réalisation concrètes. Le rapport est envoyé à la commune et, si elle le souhaite, discuté de vive voix.

Swiss Recycling-Check-Up Plus

Il n'est pas rare que les Check-Ups débouchent sur des projets de plus grande ampleur (Swiss Recycling-Check-Up Plus), contribuant à pousser plus loin l'optimisation du système d'élimination au niveau des communes: après le Check-Up, nombre d'entre elles considèrent en effet la situation en matière de déchets comme une tâche intercommunale. La collaboration avec

d'autres communes évite de se débarrasser des problèmes en les passant à d'autres. Elle permet en revanche d'économiser les moyens financiers en optimisant et en combinant les tournées de ramassage et de générer des recettes supplémentaires par le regroupement des quantités de matières collectées.

Transfert d'expériences – Swiss Recycling Check-Up en entreprise

Les connaissances acquises en matière de transformation des aspects écologiques en avantages économiques doivent aussi être transférées dans les entreprises. Le concept de Swiss Recycling repose sur une approche similaire à celle utilisée dans les communes: un Check-Up simple et standardisé doit permettre aux entreprises d'obtenir un instrument d'action concret, facilitant la mise en œuvre immédiate de mesures urgentes et définissant les champs d'action présentant un certain potentiel. Ces Check-Ups ont été développés pour certains secteurs en particulier: bureaux, gastronomie, hôpitaux. Pour les entreprises de production où des questions spécifiques se posent, des concepts plus détaillés existent. Les flux de production de déchets et la logistique d'élimination interne d'entreprises comme

McDonald's Suisse, Läderach Chocolatier ou l'aéroport de Zurich ont ainsi été optimisés. Swiss Recycling a élaboré des concepts et des mesures pour ces entreprises et les accompagne dans leur mise en œuvre si elles le désirent.

Ces dernières années, le domaine «Signalisation des points de collecte» a été professionnalisé à titre de prestation supplémentaire. Les communes et les recycleurs peuvent ainsi commander à Swiss Recycling un système de signalétique complet.

Jalons

1992	Fondation de Swiss Recycling
2003	Introduction du Swiss Recycling-Check-Up
2008	Réalisation du 250 ^e Check-Up
2011	Introduction du Swiss Recycling-Check-Up Plus
2013	Réalisation du 500 ^e Check-Up
2014	Introduction du Swiss Recycling-Check-Up pour entreprises
2017	Réalisation du 100 ^e Check-Up Plus
2017	Réalisation du 777 ^e Check-Up Standard

Région Administration 2000

Lorsque nous constatons que plusieurs communes d'une même région sont confrontées à des problématiques similaires, nous les incitons à réaliser un projet commun. Un exemple actuel est le projet Administration 2000, lancé à fin 2015 et qui se trouve en cours de réalisation: à la base, la commune de Wislikofen, dans le canton d'Argovie, avait l'idée d'optimiser durablement la gestion de ses points de collecte. Cette intention a débouché sur un concept destiné à générer des synergies dans la gestion régionale des déchets.

Dans un premier temps, un Check-Up a permis, dans chaque commune, d'analyser et de définir quelles fractions présentaient le plus grand potentiel de synergies. Ensuite, un Check-Up Plus a servi à établir une feuille de route à plus long terme, avec les champs d'action déterminants: dans les communes du projet Administration 2000, le verre, les emballages en aluminium/tôle d'acier, le papier/carton et les huiles usagées présentaient le plus grand potentiel. Le développement de solutions concrètes présentait toutefois un défi particulier: dans ce cas, les conteneurs, tournées de ramassage, entreprises d'élimination et modèles de coûts ont été analysés pour chaque fraction. Souvent, l'harmonisation de ces éléments permet de réaliser des synergies. Lorsque le conteneur correspondant est déjà disponible dans certaines communes, la réalisation du projet entraîne des coûts d'investissement pour l'acquisition de nouveaux conteneurs dans les autres communes. Dans la région en question, il est cependant rapidement apparu que les investissements dans des équipements modernes permettraient de diminuer nettement les coûts d'exploitation. Parvenir à convaincre les communes des avantages d'une solution commune malgré les situations de départ disparates donne à notre travail tout son intérêt.

La feuille de route d'un Check-Up Plus définit également le plafond des coûts de l'ensemble du projet. En principe, Swiss Recycling soutient les communes dans toutes les étapes du projet et peut les faire profiter de sa vaste expérience. Souvent, le diable se cache dans les détails et la commune se trouve face à une problématique exigeant de grandes connaissances spécifiques. Il peut s'agir de défis logistiques ou de thèmes juridiques, comme les appels d'offres publics. ■

Jasmine Voide



Responsable Check-Up Romandie

Depuis 2013 chez Swiss Recycling
Economiste d'entreprise

Roland Habermacher



Responsable Check-Up Suisse alémanique

Depuis 2005 chez Swiss Recycling
Recycleur CFC, CAS Recycling et élimination

Ueli Maass



Directeur du secteur Check-Up

Depuis 2014 chez Swiss Recycling
MAS Géosciences, CAS Construction et planification

Simon Sigg



Conseils Check-Up

Depuis 2015 chez Swiss Recycling
MAS Sciences économiques

Les membres de Swiss Recycling

Ferro Recycling pour les boîtes de conserve et la tôle d'acier
www.ferrorecycling.ch

IGORA pour les emballages en aluminium
www.igora.ch

INOBAT recyclage des piles en Suisse
www.inobat.ch

Perlen Papier pour le papier
www.perlen.ch

PET-Recycling Schweiz pour les bouteilles à boissons en PET
www.petrecycling.ch

SENS eRecycling pour les petits et grands appareils ménagers électriques et électroniques
www.eRecycling.ch

SLRS pour les sources lumineuses et les luminaires
www.slrs.ch

Swico Recycling pour l'électronique grand public, de bureau et de télécommunication
www.swicorecycling.ch

Tell-TEX pour les textiles et les chaussures
www.tell-tex.ch

TEXAID pour les textiles et les chaussures
www.texaid.ch

VetroSwiss pour le verre alimentaire et de bouteilles
www.vetroswiss.ch

Partenaires sectoriels de Swiss Recycling

Fondation Auto Recycling Suisse
www.stiftung-autorecycling.ch

Le comité de Swiss Recycling

Markus Tavernier, *Président*
Max Zulliger, *Vice-président*
Andreas Röthlisberger, *Membre*
Jean-Claude Würmli, *Membre*

Swiss Recycling
Obstgartenstrasse 28
8006 Zürich
Téléphone 044 342 20 00
info@swissrecycling.ch
www.swissrecycling.ch

Swiss Recycling
En Burdon Eg
Case postale 402
1052 Le Mont sur Lausanne
Téléphone 021 654 37 01

